

# BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAN, IRAK

N° 44 – du 16 novembre au 23 novembre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH  
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

## ZOOM : FRAGILITÉS ET DÉPENDANCES DES ÉCONOMIES DU PROCHE-ORIENT

**Le conflit en cours accentue les fragilités des modèles économiques du Proche-Orient.** Ces pays connaissent des niveaux de richesse disparates mais ont dans l'ensemble adopté des modèles de croissance rentiers et/ou non-diversifiés, qui n'assurent pas un développement économique et social équilibré. La dépendance aux importations et la faiblesse du secteur privé rendent ces économies peu résilientes, notamment face aux chocs extérieurs.

**Les pays de la région disposant de ressources naturelles abondantes ont adopté des modèles extractifs et rentiers.** C'est le cas de l'Irak, dont le secteur pétrolier représente 57% du PIB en 2022 et 99% des exportations, ainsi que 93% des recettes publiques sur les 4 premiers mois de 2023. En Iran, l'économie est plus diversifiée mais reste dominée par l'extraction de pétrole et de gaz, qui contribue entre 10% et 30% du PIB selon les années. Dans une moindre mesure, le secteur des hydrocarbures en Égypte représentait 46% des exportations en 2022 et bénéficie en moyenne de 2/3 des investissements directs à l'étranger (IDE).

**Les autres pays du Proche-Orient ont développé des modèles rentiers fondés sur des flux financiers extérieurs.** Trois rentes se retrouvent ainsi dans la plupart des pays du Levant : **(i)** les transferts de fonds de la diaspora (Égypte, Jordanie, Liban, Syrie, Territoires palestiniens) ; **(ii)** l'aide internationale (Égypte, Jordanie, Liban, Syrie, Territoires palestiniens) ; et **(iii)** le tourisme (Égypte, Jordanie, Liban).

**Pays à revenu élevé, Israël fait figure d'exception dans la région, mais son modèle économique est en réalité peu diversifié.** Il s'appuie sur un écosystème tech représentant 18% du PIB, 11% des emplois et 51% des exportations en 2022. Bien que précédemment très dynamique, l'entrée en guerre accentue les difficultés du secteur de la tech, compte tenu de la mobilisation massive de ses employés.

**Ces modèles rentiers rendent les pays du Proche-Orient très vulnérables aux chocs extérieurs et aux crises socioéconomiques.** Ils conduisent en effet au phénomène macroéconomique de « maladie hollandaise », situation où l'afflux de devises pénalise la compétitivité des secteurs productifs, qui souffrent de l'appréciation du change et de la hausse des salaires et des prix dans l'ensemble de l'économie. Par ailleurs, la recherche de rentes a tendance à favoriser le clientélisme et le maintien d'institutions dysfonctionnelles. Enfin, les systèmes économiques non-diversifiés et non-productifs sont extrêmement dépendants des importations, ce qui crée des problématiques de sécurité alimentaire et de balance des paiements. L'effondrement du Liban en 2019 et les forts déséquilibres macroéconomiques en Égypte et en Irak témoignent de l'insoutenabilité de tels modèles. **Le conflit en cours est une épreuve supplémentaire pour ces modèles économiques fragiles, dont les sources de revenus (hydrocarbures, tourisme) et les importations sont conditionnées à une certaine stabilité régionale.**

Service Économique Régional de Beyrouth

## ÉGYPTE

### 1. TAUX DE CHÔMAGE À 7,1% AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2023.

Le taux de chômage en Égypte a atteint 7,1 % au troisième trimestre 2023, soit une augmentation de 0,1 point par rapport au trimestre précédent, selon les données publiées le 15 novembre 2023 par l'agence nationale des statistiques [CAPMAS](#). Le chômage a diminué de 0,3 point par rapport à la même période l'an dernier. La population active égyptienne s'élève désormais à 32 M de personnes, en hausse de 3,2 % par rapport au trimestre précédent, pour une population totale de 105,7 M d'habitants. Les hommes représentent 82 % de la population active et les femmes 18 %. Par définition, le taux de chômage officiel n'inclut que les personnes entre 15 et 64 ans à la recherche d'un emploi dans le secteur formel, qui représenterait entre 40 et 60% du PIB égyptien.

### 2. HAUSSE DU TOURISME AVANT LA GUERRE À GAZA.

La Vice-Ministre du tourisme égyptien, Madame Ghada Shalaby, a annoncé [au journal Al Arabyia](#) que l'Égypte avait accueilli 13 M de touristes sur les neuf premiers mois de l'année 2023. Ces bons résultats, malgré le déclenchement en octobre dernier de la guerre entre Israël et le Hamas, laissent espérer que la cible fixée à 15 M de visiteurs en 2023 pourrait être atteinte, soit 32 % de plus qu'en 2022. Le gouvernement égyptien avait annoncé en 2022 son ambition d'attirer 30 millions de touristes par an d'ici 2028. Il convient toutefois de considérer cet objectif à la lumière du conflit entre Israël et le Hamas, qui devrait entraîner un ralentissement du tourisme en Égypte. Pour mémoire, le tourisme est traditionnellement la deuxième rente de l'économie égyptienne, après les transferts de la diaspora, à hauteur de 13,6 Mds USD en 2022/23.

### 3. FINALISATION DE LA VENTE DE 30% DES PARTS DE EASTERN COMPANY.

En septembre 2023, la société d'investissement émirienne Global Investment Holding (GIH) avait annoncé l'acquisition, désormais finalisée, de 30 % des parts de Eastern Company, compagnie publique égyptienne de production de tabac faisant partie des 35 entreprises concernées par le programme de privatisation gouvernemental. Le ministère des entreprises publiques a annoncé le 16 novembre dans [un communiqué](#) que GIH avait accepté de payer 4,38 EGP supplémentaire par part acquise, tout en réglant la transaction en USD pour un montant total de 625 M USD. Pour mémoire, le gouvernement affiche l'objectif ambitieux d'attirer

environ 9 Mds USD d'investissements par le biais de cessions d'actifs publics sur la période du programme du FMI courant jusqu'en décembre 2026, dont 5 Mds USD entre octobre 2023 et juin 2024.

### 4. EGYPTAIR ACQUIERT 10 AIRBUS A350-900.

Le 14 novembre 2023, au cours du Dubai Airshow, la compagnie aérienne Egyptair a signé un contrat avec Airbus d'une valeur de 3,2 Mds USD pour l'acquisition de 10 avions A350-900, renforçant ainsi sa flotte long-courrier. Au cours du même événement, Air Lease a annoncé qu'Egyptair avait commandé 18 Boeing 737-8 dans le cadre d'un contrat de leasing à long terme dont la livraison est prévue entre 2025 et 2026. Egyptair, qui exploite actuellement 73 appareils Airbus (A320, A330, A220) et Boeing (B737, B777, B787), a transporté 10 millions de passagers sur l'exercice 2022-2023, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2018-2019.

## IRAK

### 1. RÉSEAU FERROVIAIRE.

Le ministère irakien des Transports a annoncé la récente réouverture de huit lignes ferroviaires après réhabilitation, à savoir : **(i)** la ligne Bagdad-Fallujah en juillet 2023, **(ii)** la ligne de 40 km du sud de Bagdad à al-Musayyib en août 2023, **(iii)** la ligne du champ de Baiji en novembre 2022, **(iv)** la ligne du port d'Umm Qasr Nord en décembre 2022, **(v)** la ligne du nouveau pont de Jassr Al-Musayyib en janvier 2023, **(vi)** la ligne du silo d'al-Samawah en février 2023, **(vii)** la ligne du silo à ciment d'al-Qaim pour la reprise du transport de pierres vers la cimenterie d'al-Qaim en juillet 2023, et **(viii)** la ligne du silo d'al-Shirqat en septembre 2023. Pour mémoire, l'Irak possède quatre grandes lignes ferroviaires (Bagdad-Basra, Bagdad-Mosul-Rabiah, Bagdad-Qaim-Husaiba et Kirkuk-Beygee-Haditha) avec une seule connexion internationale à Rabiah à la frontière syrienne. L'Irak ambitionne de réaliser une liaison ferroviaire avec l'Iran (ville-frontière de Salamchek) ainsi qu'avec la Turquie, afin d'y relier le futur port d'Al-Fao. Le transport ferroviaire pèse toutefois peu par rapport au transport routier. En 2020, le transport routier de marchandises représentait 5,2 M tonnes contre seulement 1,3 M tonnes pour le transport ferroviaire.

## IRAN

### 1. PROJET DE LOI DE FINANCES 2024-2025.

La première mouture du projet de loi de finances 1403 (2024/2025) a été soumise au parlement le 22 novembre 2023. Selon les premiers éléments rendus publics, **les recettes publiques progresseraient de 16,7%** en g.a à 24,62 Mds IRR, résultat d'une hausse de 41,1% des recettes fiscales et de 36,1% des recettes d'émission obligataires, compensant largement la baisse de 3% des recettes provenant de l'exportation des hydrocarbures. **Pour la première fois, les calculs budgétaires ont été réalisés en Euros**, au taux 1 € = 310 000 IRR, soit 44 % moins que le taux du marché libre (1€ = 550 000 IRR). Le budget a été établi sur la base – hypothétique – d'un volume d'exportation de pétrole brut de **1,35 MBJ** en g.a (1,4 MBJ pour l'exercice précédent) et d'un **baril à 65 €** en g.a. (73 euros pour le budget 2023/2024).

### 2. LE PMI D'OCTOBRE 2023 À L'ÉQUILIBRE.

D'après la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et d'agriculture d'Iran (ICCIMA), le *Purchasing Managers' Index* s'inscrirait en léger repli au mois d'octobre, **en baisse de 0,19 point sur un mois, à 54,15 points**. L'offre insuffisante de devises affectées aux importations, l'accès limité - en raison des cours élevés des matières premières - à la bourse *Iran Mercantile Exchange*, le manque de fonds de roulement pour les acheteurs et les producteurs, les dettes non réglées des producteurs par le ministère d'Énergie et l'application par le Ministère de l'Industrie et l'administration de douanes de quotas supplémentaires à l'importation de matières premières ont entraîné une baisse des nouvelles commandes (-1,64 points), une dépréciation de stocks de matières premières (-3,87 points) accompagnée d'une hausse de leurs prix d'achat (+3,39 points) et une **forte hausse des prix des produits finis (+6,46 points)**.

## ISRAËL

### 1. VERS UNE AUGMENTATION DU TAUX DE CHÔMAGE.

Depuis le début du mois d'octobre, environ 105 500 travailleurs ont été ajoutés à la liste des chômeurs, dont environ 77 000 sont en chômage partiel. Entre 4 et 5 000 travailleurs sont quotidiennement placés en congé sans solde depuis le commencement du conflit armé, principalement dans les secteurs du tourisme, de la restauration, du divertissement, du commerce et de la construction. Le taux de chômage pourrait passer de 3,5% à environ 6 %. Les

personnes placées en congé sans solde bénéficient d'indemnités partielles.

### 2. ÉLECTRICITÉ.

Pendant les dix premiers mois de 2023 la part du charbon dans la production électrique s'est maintenue à 17,5%. La part des énergies renouvelables a établi un record à 11,5%, en particulier grâce au photovoltaïque dont les capacités installées sont en forte croissance (3 660 MW fin 2021, 4 800 MW fin 2022 et près de 6 000 MW attendus fin 2023); cela fait d'Israël un des leaders régionaux dans ce domaine, avec les EAU. Le gaz naturel assure plus de 70% de la production d'électricité israélienne, cette proportion devrait augmenter rapidement de 10 points car celle du charbon va logiquement disparaître.

Par ailleurs, le Ministre de l'Énergie a approuvé un plan de développement du réseau électrique dans les zones de conflit. Le plan, qui sera réalisé d'ici 2030 par la Compagnie nationale d'électricité, comprend des investissements de 17 Mds ILS pour l'enfouissement de lignes à haute tension ainsi que le doublement des lignes de 400 kW et l'augmentation de 30% des lignes de 161 kW.

### 3. LA PRODUCTION GAZIÈRE RETROUVE SON RYTHME DE CROISIÈRE.

La production gazière israélienne a repris son cours normal depuis le redémarrage du champ de Tamar, les livraisons à l'Égypte sont de nouveau « normales » (environ 900 M CFD en direct et via la Jordanie) et l'opérateur du train de liquéfaction de Damiette envisage de reprendre l'exportation de GNL dans le courant de l'hiver. La guerre a toutefois rendu nécessaire la suspension du chantier du gazoduc sous-marin de 46km entre Ashdod et Ashkelon. Ce lien qui permettra d'augmenter les capacités de livraison à l'Égypte devait être opérationnel fin 2023, il est désormais possible que son inauguration se fasse au mieux mi 2024.

## JORDANIE

### 1. PROJET DE LOI DE FINANCES 2024.

Le projet de loi de finances pour 2024 a été approuvé le 22 novembre 2023 en conseil des ministres. Le projet sera, *a priori*, présenté en janvier 2024 au Parlement. Il n'inclut, cette année encore et pour la quatrième fois, aucune hausse d'impôt. Il prévoit un montant de 10,3 Mds JOD (14,5 Mds USD) de recettes publiques, en hausse de +8,9 % par rapport à 2023 dont 9,6 Mds JOD (13,5 Mds USD) de

recettes domestiques et 724 M JOD (1 Md USD) de dons étrangers. Le gouvernement anticipe un montant de l'ordre de 12,4 Mds JOD (17,4 Mds USD) en termes de dépenses dont 10,6 Mds JOD (14,9 Mds USD) de dépenses courantes et 1,7 Md JOD (2,4 Mds USD) de dépenses en capital. Si elles demeurent faibles, les dépenses en capital observeront toutefois une augmentation de +11,8 % par rapport à 2023. La cible, en termes de déficit primaire, pour 2024 est de 2,1 % du PIB contre 2,6 % du PIB en 2023. La dette -hors actifs détenus par le SSIF- devrait ainsi baisser, selon les prévisions du gouvernement, à 88,3 % du PIB fin 2024 (contre 90,6 % du PIB en 2023), une prévision inférieure d'un point de pourcentage à celle du FMI (89,3 % du PIB en 2024). Le gouvernement retient une hypothèse de croissance identique à celle du FMI, soit, de +2,6 % pour 2024.

### 2. PRÊT DE 50 M\$ DE L'AFD POUR LE SECTEUR DE L'EAU.

La Ministre du Plan et de la Coopération Internationale (MoPIC), Zeina Toukan, s'est entretenue lundi 20 novembre avec une délégation de l'Agence Française de Développement (AFD), dont Cyrille Bellier, directeur du département Balkans, Moyen-Orient et Asie, et Laurent Duriez, directeur de l'agence à Amman, en présence de l'Ambassadeur de France en Jordanie, Alexis Le Cour Grandmaison. En marge de la réunion, le MoPIC et l'AFD ont signé un accord de prêt de 50 M USD. Ce prêt doit cofinancer un projet de la Banque Mondiale visant à améliorer l'efficacité des services de l'eau en Jordanie.

### 3. ANNULATION DE L'ACCORD « EAU-ÉLECTRICITÉ » ENTRE LA JORDANIE ET ISRAËL.

La Jordanie confirme que l'accord eau-électricité avec Israël et les Émirats Arabes Unis ne sera pas signé comme prévu en marge de la COP 28, et ce en raison de la guerre à Gaza. Pour rappel, en novembre 2022, la Jordanie et Israël avaient signé, à ce sujet, un *Memorandum of Understanding* (MoU) en vertu duquel la Jordanie devait développer un projet de centrale solaire d'une capacité de 600 MW, financé par la société émirienne Masdar, et exporter l'électricité produite vers Israël, qui devait fournir en retour à la Jordanie 200 M m<sup>3</sup> d'eau désalinisée.

## LIBAN

### 1. LE CONSEIL DES MINISTRES LANCE SEPT CHANTIERS DE RÉFORMES STRUCTURELLES.

Le Conseil des Ministres a chargé le Vice-PM, Saadé Chamî, de la création et la supervision de sept comités ad hoc pour le suivi de certaines réformes

structurelles. Chacun de ces comités étudiera les projets de loi concernés, en lien avec la communauté des bailleurs et des experts issus de la société civile. Les sept chantiers sont les suivants :

- (1) réforme du Code des Douanes ;
- (2) instauration d'un impôt unique sur le revenu ;
- (3) réforme du Code de comptabilité publique ;
- (4) restructuration de l'administration publique (fonction publique et établissements/entreprises publics) ;
- (5) transition vers l'e-gouvernement et digitalisation ;
- (6) instauration d'une TVA sur les produits de luxe ;
- (7) contrôle de l'évasion fiscale relative à la TVA.

### 2. RECONDUCTION DU MANDAT DE LIBANPOST.

Le Conseil des Ministres a reconduit le mandat de LibanPost datant de 1998 jusqu'à ce qu'un nouvel appel d'offres soit lancé. La holding libanaise *Merit Invest* de la famille Saadé associée à Colis Privé avait remporté en juillet dernier l'appel d'offres issu de la troisième procédure d'attribution du contrat de gestion des services postaux libanais. La Cour des comptes a par la suite questionné les mécanismes d'attribution de l'appel d'offres par le ministère des Télécoms, demandant au Conseil des Ministres de trancher sur le dossier. La décision de ce dernier concernant LibanPost intervient à un moment de difficulté économique et de réduction du nombre d'employés pour l'entreprise, dont le contrat *Build Operate and Transfer* (BOT) a expiré depuis fin 2019.

## PALESTINE

### 1. FERMETURE PARTIELLE OU TOTALE DE 25% DES USINES OU COMMERCES EN CISJORDANIE.

Les revenus de la plupart des entreprises de services se sont contractés de 75% notamment dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du tourisme et des transports. Les 3/4 ont réduit leurs effectifs et 80% ont diminué le nombre de jours travaillés. Le secteur des services contribue pour 30% au PIB palestinien.

Presque toutes les industries fonctionnent à demi-régime et les ventes de 90% d'entre elles se sont contractées de moitié. 3/4 des entreprises peinent à livrer leurs marchandises du fait de nouvelles contraintes sur les flux de biens et de personnes imposées par les autorités israéliennes. Parmi les produits dont les ventes ont chuté figurent les matériaux de construction, les voitures, les meubles, l'habillement et les produits d'entretien.

La situation socio-sécuritaire et le non-paiement des fonctionnaires par l'Autorité Palestinienne expliquent entre autres cette dégradation de l'environnement des affaires.

## 2. PÉNURIES DE CARBURANT DANS LA BANDE DE GAZA.

Les pénuries empêchent les services et infrastructures essentiels de porter secours aux personnes en détresse. Avant même le 7 octobre, les Gazaouis jouissaient seulement de 12h d'électricité par jour car la demande de 500 mégawatts par jour n'était pas comblée par l'approvisionnement israélien et la production locale déjà déficiente et dorénavant complètement défaillante.

Sans électricité depuis le 11 octobre, la production d'eau potable, les pompes des puits, les usines de dessalement, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets et la chaîne du froid sont hors service. Faute d'électricité, le moulin ne fonctionne plus et le stock de farine s'épuise. Les boulangeries du nord ne produisent plus. Avant le conflit, l'accès à l'eau était déjà très alarmant. 4 maisons sur 10 seulement avaient accès à l'eau potable et 97 % de l'eau extraite du bassin côtier dans la bande était insalubre.

# SYRIE

## 1. DIFFICULTÉS D'ACHAT D'EAU POTABLE.

Le gouvernement syrien a acté au début du mois de novembre une nouvelle hausse prix de l'eau en bouteille produite par les usines publiques (+74% par rapport à mai 2023 ; +200% par rapport à avril 2023). Cette troisième hausse des prix dans l'année met en difficulté les ménages syriens, dépendants du monopole étatique *General Company for Bottling Water* (GCBW). Les quatre usines nationales sous la GCBW ont produit plus de 100 millions de litres au cours des 10 premiers mois de l'année. L'accès à d'autres sources d'eau potable est réduit à cause des pénuries d'électricité affectant le fonctionnement des pompes à eau et des dommages physiques causés aux infrastructures hydrauliques.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.  
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : [beyrouth@dgtresor.gouv.fr](mailto:beyrouth@dgtresor.gouv.fr)